



1. INTITULE DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (HU)

55-344-07 Vállalkozási mérlegképes könyvelő

2. TRADUCTION DE L'INTITULE DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (FR)

Expert comptable d'entreprise
(LA TRADUCTION DE L'INTITULE EST DONNEE A TITRE D'INFORMATION)

3. EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DETENTEUR DU CERTIFICAT

Le spécialiste peut assurer les activités suivantes:

- participer à la réalisation des rapports consolidés, appliquer les lois nécessaires à l'exécution des tâches;
- accomplir des tâches relatives au flux de trésorerie;
- faire les travaux préparatifs des décisions d'investissement et de financement et les exécuter;
- évaluer la situation financière de l'entreprise;
- appliquer les lois fiscales, compiler la déclaration d'impôt et accomplir des tâches relatives à la vérification fiscale liée à la déclaration d'impôt;
- appliquer les dispositions législatives sur la comptabilité, établir la politique comptable de l'entreprise et d'autres conventions comptables nécessaires ainsi que l'ordre des comptes de l'entreprise;
- tenir des registres comptables et analytiques;
- préparer le rapport financier et comptable de l'entreprise;
- appliquer les normes d'évaluation spécifiques;
- développer le système du règlement des comptes;
- accomplir des tâches comptables relatives à la fondation, à la transformation et à la liquidation;
- utiliser les logiciels informatiques lors de son activité;
- participer au développement des systèmes informatiques des systèmes et sous-systèmes de registres comptables et analytiques;
- analyser le fonctionnement de l'entreprise et des enchaînements de cause à effets;
- analyser l'utilisation des ressources;
- participer à l'accomplissement des tâches de propriétaire et de contrôle interne.

4. EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DETENTEUR DU CERTIFICAT

3614 Gestionnaire en comptabilité
3611 Gestionnaire financier (sauf agent bancaire)
4114 Agent chargé d'enregistrement des données et de codage
4121 Comptable (analytique)
4122 Comptable-expert au paiement des salaires
4131 Agent chargé de la tenue des registres relatifs aux stocks et aux matériaux

(*) Note explicative:

Ce document vise à compléter l'information figurant sur le certificat. Le supplément descriptif du certificat n'a aucune valeur légale. Le format adopté est conforme aux documents suivants :

"93/C 49/01 of 3 December 1992 on the transparency of qualifications" (résolution 93/C 49/01 du Conseil, du 3 décembre 1992, concernant la transparence des qualifications), "Council Resolution 96/C 224/04 of 15 July 1996 on the transparency of vocational training certificates" (résolution 96/C 224/04 du Conseil, du 15 juillet 1996, sur la transparence des certificats de formation professionnelle), "Recommendation 2001/613/EC of the European Parliament and of the Council of 10 July 2001 on mobility within the Community for students, persons undergoing training, volunteers, teachers and trainers" (recommandation 2001/613/CE du Parlement européen et du Conseil, du 10 juillet 2001, relative à la mobilité dans la communauté des étudiants, des personnes en formation, des volontaires, des enseignants et des formateurs)

Pour toute information complémentaire sur la transparence, consultez le site <http://europass.cedefop.eu.int/htm/>

©European Communities 2002 ©

5. BASE OFFICIELLE DU CERTIFICAT

<p>Nom et statut de l'organisme délivrant le certificat</p>	<p>Nom et statut de l'autorité nationale responsable de la reconnaissance du certificat</p> <p>Ministere des Affaires Economiques Nationales</p>																										
<p>Niveau du certificat (national ou international)</p> <p>Niveau de la qualification professionnelle selon la Liste Nationale des Formations (OKJ): 55 Qualification additionnelle complétant la qualification professionnelle de niveau avancé, basé principalement sur la qualification professionnelle ayant comme précondition l'obtention du baccalauréat et pouvant être obtenu dans le cadre d'une formation professionnelle formelle.</p> <p>Code ISCED2011: 4</p> <p>Niveau du CNCP de la Hongrie: 5</p> <p>Niveau du CEC: 5</p>	<p>Echelle de notation/Exigences aux examens</p> <p>Echelle pentatonique: 5 très bien 4 bien 3 moyen 2 passable 1 insuffisant</p>																										
<p>Mention de série du certificat: PT K</p> <p>son numéro d'ordre: 123456</p> <p>Date de délivrance du certificat: 2023.10.02</p>	<p>Résultats aux épreuves et leur pourcentage dans la note complexe.</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 25%;">Épreuve écrite centrale</td> <td style="width: 40%;">Tâches d'analyse</td> <td style="width: 10%;">5</td> <td style="width: 25%;">20.00</td> </tr> <tr> <td>Épreuve écrite centrale</td> <td>Tâches de contrôle</td> <td>5</td> <td>20.00</td> </tr> <tr> <td>Épreuve orale</td> <td>Effectuer des tâches de comptabilité</td> <td>5</td> <td>15.00</td> </tr> <tr> <td>Épreuve orale</td> <td>Effectuer des tâches d'analyse et de contrôle</td> <td>5</td> <td>15.00</td> </tr> <tr> <td>Épreuve pratique centrale</td> <td>Tâches de comptabilité</td> <td>5</td> <td>30.00</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Résultat obtenu à l'examen professionnel complexe exprimé en note</td> <td>5</td> <td></td> </tr> </table>			Épreuve écrite centrale	Tâches d'analyse	5	20.00	Épreuve écrite centrale	Tâches de contrôle	5	20.00	Épreuve orale	Effectuer des tâches de comptabilité	5	15.00	Épreuve orale	Effectuer des tâches d'analyse et de contrôle	5	15.00	Épreuve pratique centrale	Tâches de comptabilité	5	30.00	Résultat obtenu à l'examen professionnel complexe exprimé en note		5	
Épreuve écrite centrale	Tâches d'analyse	5	20.00																								
Épreuve écrite centrale	Tâches de contrôle	5	20.00																								
Épreuve orale	Effectuer des tâches de comptabilité	5	15.00																								
Épreuve orale	Effectuer des tâches d'analyse et de contrôle	5	15.00																								
Épreuve pratique centrale	Tâches de comptabilité	5	30.00																								
Résultat obtenu à l'examen professionnel complexe exprimé en note		5																									
<p>Accès au niveau d'éducation/formation suivant</p> <p>A l'enseignement supérieur</p>	<p>Accords internationaux</p>																										
<p>Autres informations relatives au processus de la formation professionnelle</p>																											
<p>Base légale</p> <p>Loi CLXXXVII de 2011 sur la qualification professionnelle Arrêté n 25/2017 (VIII.31.) du Ministère de l'économie nationale modifiant l'Arrêté n 27/2012 (VIII.27.) du même Ministère sur les exigences professionnelles et les critères d'examen portant sur les qualifications professionnelles relevant de la compétence de Ministère de l'économie nationale.</p>																											

6. MODES D'ACCES OFFICIELLEMENT RECONNUS POUR OBTENIR LE CERTIFICAT

Description de l'enseignement théorique et pratique professionnels	Part du volume total du programme complet %	Durée (heures/semaines/mois/années)
Ecole/centre de formation	Théorie: 60 % Pratique: 40 %	
Environnement professionnel		
Formation antérieure validée		
Durée totale de la formation		1 an

Niveau d'entrée requis:

- Qualification professionnelle:
- 54 344 01 Gestionnaire financier ou en comptabilité
- 54 344 02 Gestionnaire d'entreprise et de paiement de salaire
- 54 343 01 Fournisseur de biens financiers (banque, investissement, assurance)
- 54 344 04 Gestionnaire de finances publiques

Modules d'exigences professionnelles:

- 10773-12 Mise en pratique des connaissances juridiques
- 10774-16 Accomplir des tâches financières
- 10775-16 Accomplir des tâches fiscales
- 10808-16 Tâches de comptabilité en pratique
- 11886-16 Accomplir des tâches d'organisation de comptabilité
- 10789-12 Accomplir des tâches d'analyse et de contrôle
- 10809-12 Mise en pratique des connaissances économiques et de gestion

Ce supplément descriptif du certificat a été établi sur la base du guide de remplissage publié sur les sites du Centre national de référence et du Centre national Europass.

Centre national de référence– NSZFH – <http://nrk.nive.hu>

Chef de l'organisateur d'examen:

Date de délivrance: 2023.10.02

CACHET